

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mars 2024

RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'INDUSTRIE TEXTILE - (N° 2129)

AMENDEMENT

N ° CD131

présenté par

M. Guy Bricout, M. Jean-Louis Bricout et Mme Bassire

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:

Retiré avant publication.